



Ce document provient du site www.documentation.eauetbiodiversite.fr, le site des documents sur l'eau et la biodiversité
Document généré le 22/10/2018 depuis l'adresse <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/0000000015e5c4031e70baafa7e4dc9>.

Les espèces exotiques envahissantes en milieux humides



Les espèces exotiques envahissantes (espèces animales ou végétales) déséquilibrent les écosystèmes des milieux humides. Entre 2000 et 2010, la quasi-totalité des zones humides de métropole étaient touchées par une et souvent plusieurs espèces envahissantes ou proliférantes. Les invasions biologiques sont, après la destruction des habitats, la deuxième cause de perte de biodiversité dans le monde. Leur présence est devenue une préoccupation majeure intégrée à la gestion des zones humides (surveillance, lutte, sensibilisation,...). 10 à 15 % des 12 000 espèces exotiques présentes dans l'Union Européenne sont invasives. Un règlement européen relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes est entré en vigueur le 1er janvier 2015, il sera pris en compte au sein de la stratégie nationale du Ministère de l'Écologie. Cette synthèse recense la documentation disponible sur les bases documentaires des Pôles-relais zones humides sur cette thématique.

Auteurs du document : Pôle-relais Lagunes méditerranéennes

Obtenir le document : Pôles-relais Zones humides

Diffuseur des métadonnées : Pôle-Relais Mares, Zones Humides Intérieures et Vallées Alluviales

Mots clés : SYNTHÈSE, ESPECE INVASIVE

Date : 2016

Type de ressource : Texte imprimé

Format : text/xml

Identifiant Documentaire : 2878

Langue : Français

Télécharger les documents : http://documentation.pole-zhi.org/opac/doc_num.php?explnum_id=297

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/les-especes-exotiques-envahissantes-en-milieux-humides0>



Le site <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr> est créé et géré par l'OIEau (Office International de l'Eau), avec l'appui de l'AFB (Agence française pour la biodiversité).